



DOSSIER DE PRESSE

# DEMARCHE TECHNOPOLITAINE

La Région Guadeloupe, un  
territoire d'innovations

**PRÉ-QUALIFICATION « TECHNOPOLE BY RETIS » :  
LA RÉGION GUADELOUPE ET LE RÉSEAU RÉGIONAL  
D'INNOVATION ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE DE  
LABELLISATION DU PROJET DE DE TECHNOPOLE, EN  
GUADELOUPE**

#Inova.GP



## UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS

*Dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, la Région Guadeloupe fait de l'innovation, un fer de lance de sa politique de développement économique.*

Pour améliorer l'offre de services aux porteurs de projets innovants et mieux accompagner ces derniers, la collectivité régionale œuvre à la mise en place d'une technopole, véritable pierre angulaire d'un écosystème d'innovation qui se veut performant et opérationnel.

Accompagnée par le réseau RETIS, la Région Guadeloupe organise 2 temps forts, autour de cette démarche :

- **Un séminaire d'information sur le projet de technopole**, à destination des entreprises, porteurs de projets innovants et acteurs du monde économique, le lundi 4 février 2019, de 16h30 à 18H00, à l'espace régional du Raizet.
- **La remise du label provisoire « Technopole by Retis »**, le mardi 5 février 2019, à 11h30, à l'espace régional du Raizet

Basse-Terre, vendredi 1<sup>er</sup> février 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

## La Région Guadeloupe et le Réseau Régional d'Innovation invitent les entreprises au séminaire d'information sur le projet de Technopole

Dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, la Région Guadeloupe fait de l'innovation un fer de lance de sa politique de développement économique.

Pour améliorer l'offre de services aux porteurs de projets innovants et mieux accompagner ces derniers, la Collectivité oeuvre à la mise en place d'une Technopole, véritable pierre angulaire d'un écosystème d'innovation qui se veut performant et opérationnel.

En cohérence avec ses engagements, la Région Guadeloupe, accompagnée par le réseau RETIS, invite les entreprises, porteurs de projets innovants et acteurs du monde économique, à participer

**au séminaire d'information sur le projet de Technopole,  
le lundi 4 février 2019, de 16h30 à 18h à l'Espace régional du Raizet.**

Cette rencontre intervient en amont de la labellisation « Technopole by RETIS » du mardi 5 février 2019. Elle est l'occasion d'apporter des réponses concrètes à la démarche technopolitaine engagée, et de préciser les missions opérationnelles de la technopole, en lien avec le tissu économique et les forces de recherche.

En complément d'information, le service de la recherche et de l'innovation de la Région Guadeloupe se tiendra à la disposition des participants.

Contact Presse Région : Françoise Moutou – 0690 47 47 79 – [fmoutou@cr-guadeloupe.fr](mailto:fmoutou@cr-guadeloupe.fr)



[www.regionguadeloupe.fr](http://www.regionguadeloupe.fr)   RegionGuadeloupe

 CRGuadeloupe  Région-Guadeloupe

Basse-Terre, vendredi 1<sup>er</sup> février 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### « TECHNOPOLE BY RETIS »

## Une nouvelle étape dans la labellisation du projet de la technopole engagée par la Région Guadeloupe et le Réseau Régional d'Innovation

Lors de l'adoption en Assemblée plénière de son Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I), le 28 décembre 2016, la Région Guadeloupe a annoncé la mise en place d'une Technopole de services, véritable pierre angulaire d'un écosystème d'innovation en Guadeloupe, performant et opérationnel.

L'ambition du Président de Région, Ary Chalus, est de doter notre territoire d'un outil fonctionnel d'animation de l'écosystème local d'innovation et d'améliorer l'offre de services aux porteurs de projets innovants.

**Dans la lignée de ses engagements, et suite au séminaire sur le parcours de pré-qualification du Label Technopole organisé en Guadeloupe le 30 novembre 2018 par la Région Guadeloupe, en partenariat avec le RETIS - réseau français des professionnels de l'innovation- , le projet Guadeloupéen de Technopole de services recevra le label provisoire « *Technopole by Retis* », le mardi 5 février 2019, à 11h30, à l'espace régional du Raizet.**

En effet, le réseau RETIS<sup>1</sup> décernera au projet de technopole le label provisoire « *Technopole by Retis* ». Fruit d'une longue réflexion, de rencontres avec les partenaires locaux mobilisés autour d'objectifs communs, l'obtention d'un tel label permet à la Guadeloupe de rentrer de plein pied dans un réseau de structures dynamiques.

La remise de ce label s'accompagnera de la communication d'une feuille de route visant la confirmation de cette labellisation et son maintien sur le long terme. Le président du réseau RETIS, Patrick VALVERDE (Directeur de Toulon Var Technologies (TVT Innovation) et Président du réseau européen EBN<sup>2</sup>) et Jean-François BALDUCCHI (Directeur d'Atlanpole, ancien président de RETIS, ancien président du réseau européen EBN et ancien président du réseau international IASP<sup>3</sup>) remettront le label provisoire et la feuille de route au Président de Région.

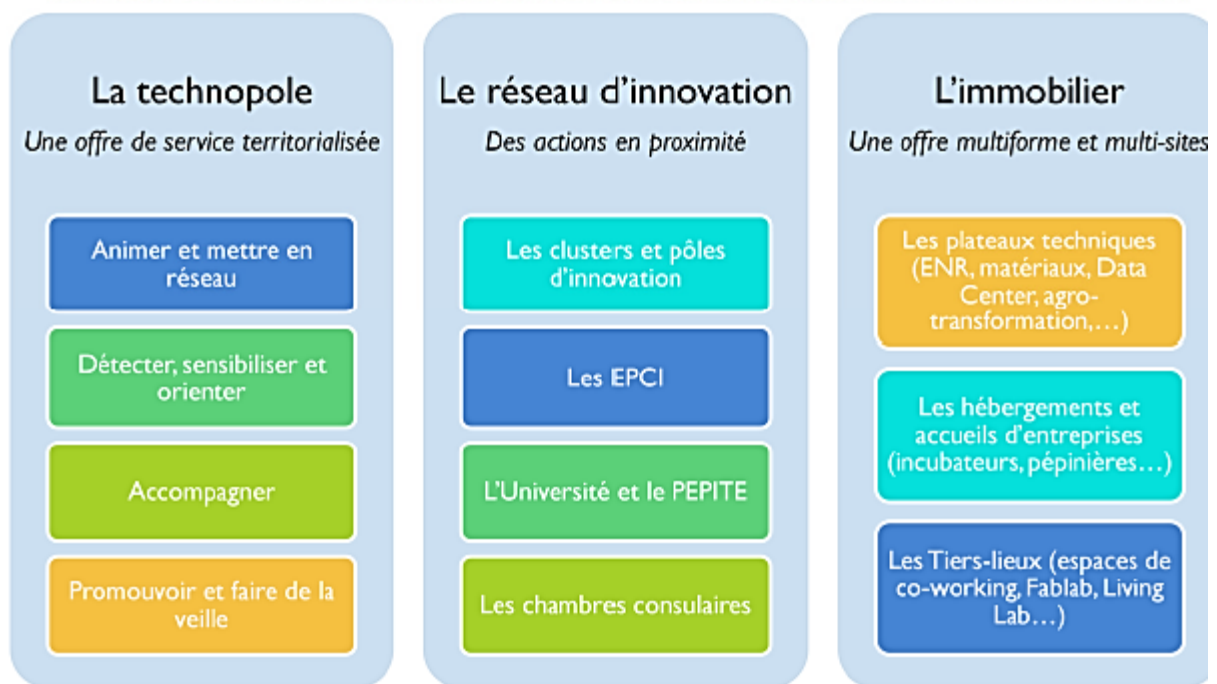
À travers cet outil, la technopole de services, et la dynamique qui l'accompagne, la collectivité régionale réaffirme son rôle de pilote du développement économique, ainsi que sa détermination à construire de concert avec les partenaires institutionnels et socio-économiques au profit de nos jeunes et des entreprises locales.

Contact Presse Région : Françoise Moutou – 0690 47 47 79 – [fmoutou@cr-guadeloupe.fr](mailto:fmoutou@cr-guadeloupe.fr)

# LE PROJET TECHNOPOLE : UNE DEMARCHE INITIEE PAR LA REGION GUADELOUPE ET LE RESEAU REGIONAL D'INNOVATION

La démarche technopolitaine initiée par la collectivité régionale, avec ses partenaires s'articule autour de 3 piliers:

- **Une technopole** qui officiera pour et sur l'ensemble du territoire;
- **Un réseau d'innovation** fédérant les différents opérateurs tels que les clusters, l'université, les EPCI ou les chambres consulaires, portes d'entrée naturelle des porteurs de projets;
- **Une offre technologique et immobilière multiforme et multi-sites.**



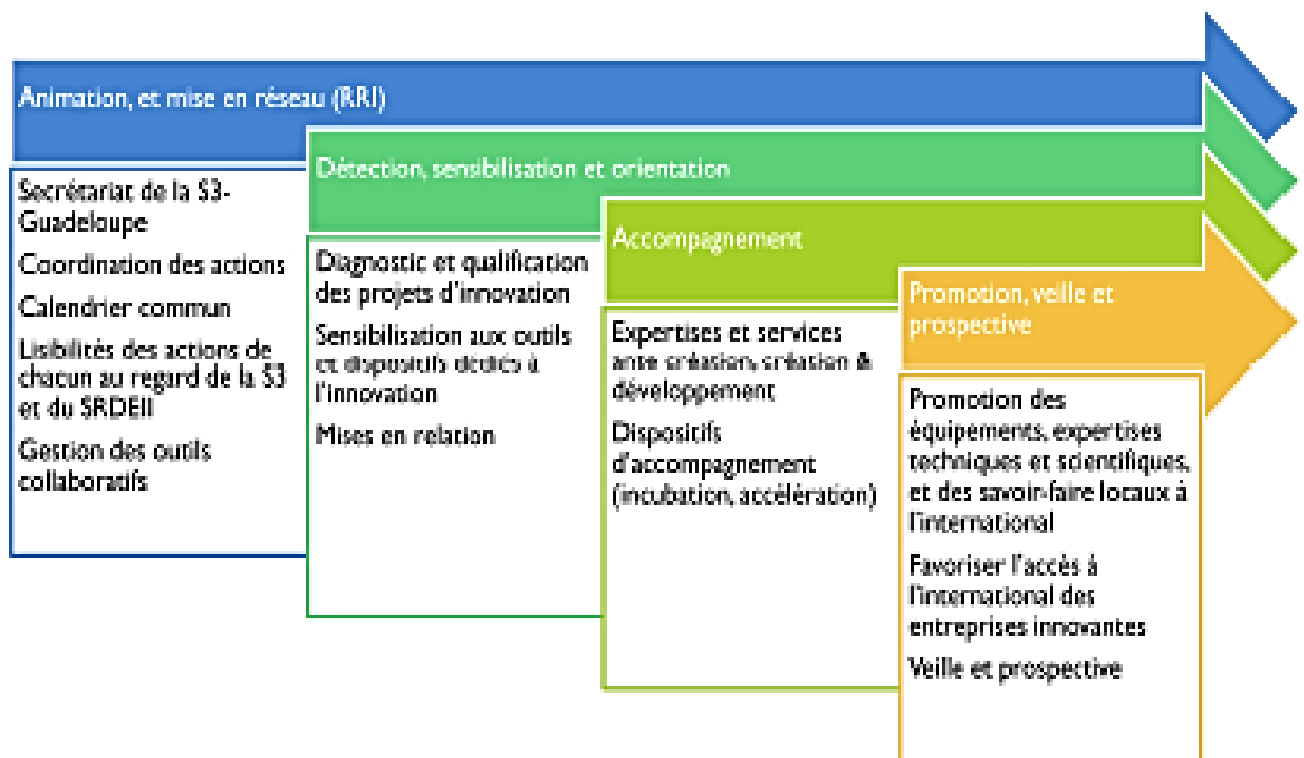
*Ainsi, en collaboration avec le RRI, la technopole développera et déclinera une offre de service qui se voudra agile et adaptable, en tenant compte des spécificités des territoires, des secteurs économiques et des profils de porteurs de projets innovants auxquels elle s'adresse.*



# LES MISSIONS DE LA FUTURE TECHNOPOLE : DES ACTIVITES AXEES SUR UNE OFFRE DE SERVICE TERRITORIALISEE

Les missions et activités se structurent en 4 axes:

- L'animation et la mise en réseau pour assurer le secrétariat de la S3-Guadeloupe, coordonner/appuyer les actions du réseau et de ses membres, et professionnaliser le réseau à la détection et au diagnostic de projets innovants;
- Assurer la diffusion d'une culture de l'innovation au sein de notre écosystème et faire émerger des projets via la détection, la sensibilisation et l'orientation des entreprises et porteurs de projet;
- Assurer les accompagnements individuels et collectifs des entreprises innovantes et porteurs en délivrant des expertises et services personnalisés, et en déployant des dispositifs d'accompagnement;
- Enfin, promouvoir les équipements et savoir-faire techniques et scientifiques, favoriser l'accès à l'international des entreprises innovantes et assurer une veille et une prospective technico-économique constante afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et du territoire par le prisme de l'innovation.



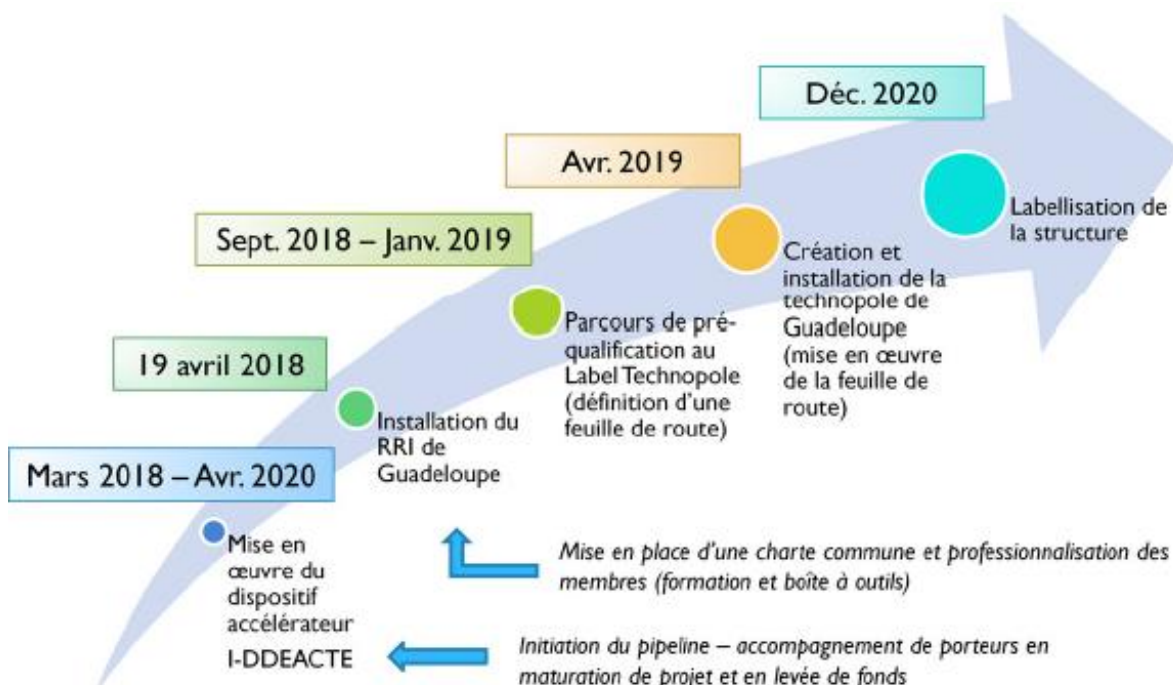
# LE PROJET TECHNOPOLE : UNE DEMARCHE PROJET RIGoureuse EN VUE DE L'OBTENTION DU LABEL « TECHNOPOLE BY RETIS »

L'ambition de la collectivité est de disposer d'un outil fonctionnel d'animation de l'écosystème local d'innovation et d'améliorer l'offre de services aux porteurs de projets innovants. A cette fin, l'obtention du label « technopole by Rétis » permettra à la Guadeloupe de rentrer de plein pied dans un réseau de structures dynamiques.

Fruit d'une longue réflexion, de rencontres avec les partenaires locaux mobilisés autour d'objectifs communs, le réseau RETIS décerne le mardi 5 février, le label provisoire « *Technopole by Retis* ».

Grâce à ce parcours de pré-qualification avec le support méthodologique du réseau Rétis, la collectivité régionale ambitionne d'installer la technopole dès avril 2019, avec entre autre, le recrutement d'un directeur dont la mission première sera de mettre en oeuvre la feuille de route pour rejoindre les exigences du référentiel de labellisation et obtenir notre label Technopole en décembre 2020.

En effet, l'obtention du label est cadencée par une feuille de route bien précise, remise par Rétis. Le président du réseau RETIS, Monsieur Patrick VALVERDE (Directeur de Toulon Var Technologies (TVT Innovation) et Président du réseau européen EBN<sup>1</sup>) et Président du réseau européen EBN et ancien président du réseau international IASP<sup>3</sup>) remettront le label provisoire et la feuille de route au président de Région, le mardi 5 février également.



<sup>1</sup> EBN : réseau européen des Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation

<sup>2</sup> RETIS : réseau français des technopoles et structures d'appui à l'innovation

<sup>3</sup> IASP : Association internationale des parcs scientifiques et aires d'innovation

A travers cet outil, la technopole de services, et la dynamique qui l'accompagne, la collectivité régionale réaffirme son rôle de pilote du développement économique du territoire, ainsi que sa détermination à œuvrer de concert avec les partenaires institutionnels et socio-économiques au profit de nos jeunes et des entreprises locales.

## LE RESEAU REGIONAL D'INNOVATION DE GUADELOUPE (RRI) : UN ATOUT AU SERVICE DE L'INNOVATION

Le Réseau Régional d'Innovation de Guadeloupe (RRI), a pour objectif d'offrir à toute entreprise du territoire un service d'accompagnement de qualité dans leurs démarches d'innovation, et ce quel que soit le type d'innovation, sa nature (technologique, d'usage, sociale), son objet (produit, marketing, organisation) ou son intensité disruptive.

Il est composé des structures institutionnelles et opérateurs économiques et de transfert technologique signataires d'une charte commune.

